



Plantes Médicinales
et Aromatiques
Bios

De la plantation à la récolte des PPAM bio

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Avoir la capacité de choisir du matériel de binage mécanique adapté.
- Optimiser l'efficacité du binage mécanique
- Déclencher la récolte, gérer le chantier récolte-distillation
- Maîtriser les paramètres d'une bonne récolte.

CONTENU

- La gestion de l'enherbement des jeunes plantations et des cultures installées
- Les stades optimum de récolte, les différentes techniques de récolte.
- Le matériel de récolte adapté.
- Présentation de différentes bineuses, les réglages et les fréquences de passage.
- Échange sur le terrain, présentation de matériel de récolte.
- Les hauteurs de coupe,
- Le transport vers la distillerie.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

- En salle : Tour de table de présentation, projection d'un diaporama, distribution d'un support technique papier, échanges avec les participants.
- Exercices pratiques sur site : observations et discussions autour de parcelles avec les stagiaires. Présentation du matériel et outils de la ferme.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : à définir (05)

Date : 12 mai 2022

Durée : 7h

Horaires : 9h - 17h

Repas : repas tiré du sac

Intervenant : Pierre-yves Mathonnet, conseiller spécialisé en PPAM

Responsable de formation : Victor Galland, conseiller à Agribio 05

Public : Producteurs, toutes filières confondues, souhaitant s'orienter vers une production de PPAM bio.

Pré-requis : aucun

Tarif : 22€/heure. Prise en charge par Vivéa selon son éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa).

Validation de la formation : délivrance d'une attestation individuelle de formation

Modalités d'évaluation : En amont : analyse des besoins. En cours : recueil des attentes et évaluation de l'atteinte des objectifs. En fin : évaluation des acquis, évaluation de la satisfaction à chaud et à froid.

Besoin de vous faire remplacer ?
Contactez votre service de remplacement.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 11 mai 2022

Inscription : [cliquez ici](#).

Nombre de stagiaires : minimum 5 et maximum 20

Délais d'annulation : le stagiaire peut annuler jusqu'à 24h avant le début de la formation. Agribio 05 se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant le début de la formation.

Conditions générales de formation : [cliquez ici](#).

Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.

Action réalisée
avec le soutien
financier de :

Territoire choisi
terre d'initiatives
GAL Pays du Grand Briançonnais



• AGRIBIO 05 •

Les Agriculteurs BIO des Hautes-Alpes



PLUS D'INFORMATIONS :

Victor Galland - Agribio 05

06 10 26 68 95 - ppam05@bio-provence.org